ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU 02 MARS 2026

VILLE DE VIRTON

POPULATION

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
Art. L. 1122-17. Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Conformément aux articles L.1122-11 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, ***le 02 mars 2026 à 20h30.***

Fait à l'Hôtel de Ville, le 19 février 2026.

Par le Collège,

La Directrice Générale, Le Bourgmestre,

M. MODAVE E. CHALON

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIRTON - Luxembourg -

A. SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Séance publique.
2. Règlement complémentaire de circulation - Emplacement de stationnement pour personne handicapée - Rue de Mageroux, 10 à 6762 Saint-Mard.
3. Règlement complémentaire de circulation - Petite Rue Basse, 1 à Virton - Suppression d'une place de stationnement.
4. Règlement complémentaire de circulation - Avenue Bouvier, 17 à Virton - Stationnement limité à 10 minutes.
5. Règlement complémentaire de circulation - Rue de Longuyon à Ruette - Limitation de vitesse.
6. Aménagement hors règlement complémentaire de circulation - Création de places réservées aux familles - Parking des Dominos.
7. Parc Naturel de Gaume - Approbation de la participation financière pour l'année 2025.
8. Certification BIO de l'abattoir communal - Approbation du contrat de certification BIO.
9. Biblio'Nef : Exposition "Les enfants de la Résistance" du 09 février au 28 mars 2026 - Approbation de la convention.
10. Biblio'Nef - Convention de partenariat entre la bibliothèque communale et les crèches.
11. Mise en dépôt d'une borne indiquant le cimetière militaire de Laclaireau (Ethe) au Musée gaumais asbl - Approbation de la convention.

12. Divers et communications - Ordonnances de Police prises par le Collège communal et arrêtés de police pris d'urgence par le Bourgmestre.
13. Divers et communications - Arrêté du Vice-Président et Ministre du territoire, des infrastructures, de la mobilité et des pouvoirs locaux - Budget ordinaire et extraordinaire exercice 2026, voté en séance du 22 décembre 2025.